

Actions de protection

La Ville du Blanc-Mesnil, avec ses partenaires, agit pour la tranquillité publique. Cela passe par des moyens humains et techniques, en faveur de la sécurité de tous. Quel que soit le domaine d'intervention, la relation avec les citoyens demeure toujours la priorité.

Missions du Service prévention de la délinquance

Coordonner les acteurs de la sécurité

Le Service prévention de la délinquance a pour mission de coordonner les acteurs de la sécurité sur le territoire blanc-mesnilois dans le **respect du contrat local de sécurité** (CLS).

Le CLS est une **assemblée présidée par le maire** et qui réunit une fois par an les élus, les représentants de l'État, de l'Éducation nationale et des bailleurs et des organismes publics et sociaux.

L'objectif est que l'ensemble des acteurs agissent conjointement pour **gagner en sécurité**.

Faciliter l'accès au droit et l'aide aux victimes

Le Service prévention de la délinquance coordonne également les prestations d'accès au droit et d'aide aux victimes proposées au sein de la **Maison de la justice et du droit** (MJD) du Blanc-Mesnil en partenariat avec le ministère de la Justice et le tribunal de grande instance de Bobigny.

Missions d'intervention

Le Service prévention de la délinquance peut être amené à intervenir sur des **conflits de voisinage**, des nuisances, des conflits aux abords des établissements scolaires, des jeunes en difficulté et plus généralement sur toutes questions qui visent la tranquillité des Blanc-Mesnilois.

Il travaille en lien avec la **brigade de protection des familles** du commissariat de police du Blanc-Mesnil et les services généraux des polices nationale et municipale.

Voisins vigilants

Depuis 2016, La Ville du Blanc-Mesnil soutient le dispositif « [Voisins vigilants](#) ».

Ce **système d'alerte** participe à la mise en échec de la délinquance près de chez soi, en particulier des **cambriolages**.

Le groupe de soutien et de prévention de la délinquance (GSPD)

Créé par le maire en 2017, ce groupe réunit tous les **acteurs majeurs de la sécurité**, dont le Service prévention de la délinquance.

Il a pour vocation de permettre l'**échange d'informations nominatives** concernant les individus (mineurs ou majeurs) ayant commis des actes de délinquance sur le territoire, ou en passe de basculer vers la délinquance.

Il s'agit d'agir en amont, dès les premiers signes, afin de **prévenir le passage à l'acte**.

Contact

Service prévention de la délinquance

76, rue Victor Hugo
93150 Le Blanc-Mesnil
France
[01 55 81 15 82](tel:0155811582)
Courriel

Maison de la justice et du droit

76, rue Victor Hugo
93150 Le Blanc-Mesnil
France
[01 45 91 93 50](tel:0145919350)

Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri
BP 10076
93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

Horaires d'ouverture

Lundi

09:00-12:30, 14:00-17:30

Mardi

14:00-17:30

Mercredi

09:00-12:30, 14:00-17:30

Jeudi

09:00-12:30, 14:00-17:30

Vendredi

09:00-12:30, 14:00-17:30

Samedi

09:00-11:45

Dimanche

Fermé

Dernier accès pour une prestation à **17h15**.

Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès
93150 Le Blanc-Mesnil

Horaires d'ouverture

Lundi

09:00-12:15, 13:30-17:15

Mardi

09:00-12:15, 13:30-19:45

Mercredi

09:00-12:15, 13:30-17:15

Jeudi

09:00-12:15, 13:30-17:15

Vendredi

09:00-12:15, 13:30-17:15

Samedi

Fermé

Dimanche

Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le [formulaire en ligne](#).